

ITW Performance Polymers

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ PHILLYBOND 6 HARDENER.

1. Identification

Identificateur de produit

Nom du produit PHILLYBOND 6 HARDENER.

Numéro du produit DM012C-H

Usages recommandés et restrictions d'utilisation du produit de la substance ou du mélange

Usage recommandé Durcisseur.

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Fournisseur ITW Performance Polymers
Bay 150
Shannon Industrial Estate
Co. Clare
Ireland
V14 DF82
353(61)771500
353(61)471285
customerservice.shannon@itwpp.com

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence +44(0)1235 239 670 (24h)

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques Non Classifié

Dangers pour la santé Tox. Aigüe 4 - H302 Tox. Aigüe 4 - H332 Corr. Peau 1B - H314 Dom. Yeux 1 - H318 Sens. Peau 1 - H317 Muta. 2 - H341 TSOC ER 2 - H373

Dangers environnementaux Non Classifié

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement Danger

Mentions de danger

H302+H332 Nocif en cas d'ingestion ou d'inhalation.
H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .

PHILLYBOND 6 HARDENER.

Conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les vapeurs/ aérosols.

P261 Éviter de respirer les vapeurs/aérosols.

P264 Se laver soigneusement la peau contaminée après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.

P301+P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin en cas de malaise.

P301+P330+P331 EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P302+P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P303+P361+P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte ou si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/ un médecin.

P314 Demander un avis médical/ Consulter un médecin en cas de malaise.

P321 Traitement spécifique (voir l'avis médical sur cette étiquette).

P333+P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical/ Consulter un médecin.

P362+P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P405 Garder sous clef.

P501 Éliminer le contenu/ récipient dans conformément à la réglementation nationale.

Contient

PHÉNOL, 3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE

Autres dangers

Le produit ne contient aucune substance classée comme PBT ou vPvB.

3. Composition/information sur les ingrédients

Mélanges

PHÉNOL	5-10%
Numéro CAS: 108-95-2	
Classification	
Tox. Aigüe 3 - H301	
Tox. Aigüe 3 - H311	
Tox. Aigüe 3 - H331	
Corr. Peau 1B - H314	
Dom. Yeux 1 - H318	
Muta. 2 - H341	
TSOC ER 2 - H373	

PHILLYBOND 6 HARDENER.

3,6-DIAZAOCTANE-1,8-DIAMINE	5-10%
Numéro CAS: 112-24-3	
Classification	
Tox. Aigüe 4 - H312	
Corr. Peau 1B - H314	
Dom. Yeux 1 - H318	
Sens. Peau 1 - H317	
Chronique Aquatique 3 - H412	

Le texte intégral de toutes les mentions de danger est affiché dans la section 16.

4. Premiers soins**Description des premiers soins**

Orale	Éviter le contact avec la peau et les yeux. En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).
Inhalation	Déplacer tout de suite la personne atteinte vers une source d'air frais. En présence de difficulté respiratoire, le personnel adéquatement formé pourra aider la personne atteinte en lui administrant de l'oxygène. Consulter un médecin si les malaises persistent.
Ingestion	Ne pas faire vomir. En cas de vomissement, incliner la tête vers le bas pour éviter une aspiration pulmonaire. Faire boire beaucoup d'eau. Consulter un médecin.
Contact cutané	Déplacer la personne atteinte de la source de contamination. Laver la peau minutieusement avec du savon et de l'eau. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.
Contact oculaire	Retirer toute lentille cornéenne et tenir les paupières bien écartées. Continuer à rincer pendant au moins 15 minutes et consulter un médecin. Consulter un médecin si l'irritation persiste après s'être lavé.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Renseignements généraux La gravité des symptômes décrits variera selon la concentration et la durée de l'exposition.

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

Notes au médecin Aucune recommandation spécifique. En cas de doute, consulter immédiatement un médecin.

5. Mesures à prendre en cas d'incendie**Agents extincteurs**

Agents extincteurs appropriés Éteindre avec de la mousse, le dioxyde de carbone ou de la poudre sèche.

Dangers spécifiques du produit dangereux

Produits de combustion dangereux Ne décompose pas lorsqu'utilisé et entreposé tel que recommandé.

Conseils aux pompiers

Mesures de protection à prendre durant la lutte contre l'incendie Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer longtemps après l'extinction de l'incendie.

Équipements de protection spéciaux pour les pompiers Porter un appareil de protection respiratoire autonome à pression positive ainsi que des vêtements de protection appropriés.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence**

PHILLYBOND 6 HARDENER.

Précautions individuelles Fournir un système adéquat de ventilation. Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique. Utiliser un appareil de protection respiratoire approprié si la ventilation est inadéquate. Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Précautions relatives à l'environnement

Précautions relatives à l'environnement Éviter tout rejet dans les égouts, les cours d'eau ou le sol. Les fuites ou déversements incontrôlés dans les cours d'eau doivent être immédiatement déclarés au Ministère de l'Environnement ou à tout autre organisme de réglementation désigné.

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorber le déversement avec une matière incombustible et absorbante. Recueillir et placer dans des récipients convenables à l'élimination et sceller en toute sécurité. Les récipients contenant le produit déversé doivent être étiquetés correctement en indiquant les contenus appropriés et les pictogrammes de danger.

Références à d'autres sections

Référence à d'autres sections Portez des vêtements de protection tel que décrit dans la Section 8 de cette fiche signalétique.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Précautions pour l'utilisation Fournir un système adéquat de ventilation. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Garder à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. Ouvrir le fut soigneusement en cas le contenu soit sous pression. Ne pas utiliser dans les espaces clos en l'absence d'une ventilation convenable et /ou sans protection respiratoire. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre.

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

Précautions pour le stockage Entreposer dans le contenant original fermé hermétiquement, dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Entreposer à l'écart des matières incompatibles (voir Section 10).

Utilisation (s) finale (s) particulière (s)

Utilisation (s) finale (s) spécifique (s) Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Section 1.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Commentaires sur l'ingrédient WEL = Workplace Exposure Limits

Contrôles de l'exposition

Équipement de protection



Contrôles d'ingénierie appropriés

Fournir une ventilation générale et une ventilation par aspiration à la source qui sont convenables.

Protection des yeux/du visage

Les équipements de protection suivants doivent être portés. Lunettes de protection anti-éclaboussures chimiques. Les équipements de protection personnelle pour la protection des yeux et du visage doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.6), ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

PHILLYBOND 6 HARDENER.

Protection des mains	Porter des gants de protection fabriqués à partir du matériel suivant: Caoutchouc ou plastique. Pour protéger les mains contre les produits chimiques, les gants doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII (12.9) , ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail. Les gants sélectionnés doivent avoir un temps de protection d'au moins 8 heures.
Autre protection de la peau et du corps	Porter une combinaison de protection chimique.
Mesures d'hygiène	Fournir une douche oculaire et une douche d'urgence. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Des directives strictes en matière d'hygiène personnelle doivent être mises en œuvre. Avant de quitter les lieux de travail, laver les mains et toute autre partie contaminée du corps avec du savon et de l'eau. Ne pas manger, ne pas boire ou ne pas fumer pendant l'utilisation.
Protection des voies respiratoires	En cas de ventilation inadéquate, il faut porter des équipements de protection respiratoires appropriés. La sélection du respirateur doit être basée sur les niveaux d'exposition, le danger que comporte le produit, ainsi que des limites d'utilisation sécuritaires du respirateur sélectionné. Vérifier que le respirateur soit bien ajusté et que le filtre soit remplacé régulièrement. Porter une protection respiratoire bien ajustée avec la cartouche suivante: Filtre anti-gaz, type A2. Les appareils de protection respiratoire avec demi-masque et quart de masque comportant des cartouches de filtration remplaçables doivent être conformes au Règlement canadien sur la santé et la sécurité au travail, DORS/86-304, Partie XII, ainsi qu'à tout règlement provincial applicable à la santé et la sécurité au travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Information sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Apparence	Pâte.
Couleur	Noire.
Odeur	Ammoniac.
pH	pH (solution concentrée): alkaline @ 20 °C
Point de fusion	liquid°C
Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	>176°C @
Point d'éclair	136°C
Densité relative	1.72 - 1.07 @ @ 20 °C°C
Propriétés explosives	Il n'y a pas de groupe chimique associé à des propriétés explosives qui soit présent dans le produit.
Autres renseignements	Pas disponible.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Acides. Agents comburants forts.
Stabilité chimique	Stable aux températures ambiantes normales et quand utilisé tel que recommandé.
Risques de réactions dangereuses	Pas disponible.

PHILLYBOND 6 HARDENER.

Conditions à éviter	Éviter la chaleur, les flammes et autres sources d'ignition. Éviter la chaleur excessive sur des périodes prolongées. Ne pas exposer à haute température ni en plein soleil.
Matières incompatibles	Éviter tout contact avec les matières suivantes: Acides. Agents comburants.
Produits de décomposition dangereux	Un feu ou une haute température créé : Gaz nitreux (NOx). Vapeurs/gaz/fumées de : Ammoniac ou amines.

11. Données toxicologiques

Données sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë - voie orale

ETA par voie orale (mg/kg) 1 111,11

Toxicité aiguë - par contact cutané

ETA par voie cutanée (mg/kg) 2 619,05

Toxicité aiguë - par inhalation

ETA par inhalation (gaz ppmV) 7 777,78

ETA par inhalation (vapeur mg/l) 33,33

ETA par inhalation (poussières/brouillard mg/l) 5,56

Inhalation	Les vapeurs peuvent irriter la gorge/le système respiratoire. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Toux. Le gaz ou la vapeur à forte concentration peut irriter le système respiratoire. Suite à une surexposition, les symptômes peuvent inclure les suivants: Mal de tête. Fatigue. Nausée, vomissement. L'exposition répétée peut provoquer une irritation chronique des voies respiratoires supérieures. Peut provoquer un souffle court semblable à de l'asthme.
Orale	L'ingestion peut causer une irritation grave de la bouche, de l'œsophage et du tractus gastro-intestinal.
Contact cutané	Irritation grave de la peau. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau. L'exposition répétée peut provoquer un dessèchement ou des gerçures de la peau.
Contact oculaire	Peut provoquer une irritation oculaire grave.
Risques aigus et chroniques pour la santé	Possibilité d'effets irréversibles.
Voie d'exposition	Absorption par la peau Inhalation Ingestion.

12. Données écologiques

Écotoxicité	Il n'y a pas de donnée sur l'écotoxicité de ce produit.
Toxicité	Pas considéré toxique pour le poisson.
<u>Persistance et dégradation</u>	
Persistance et dégradation	Phenol: Biological degradability % : 99.5 % .
<u>Potentiel de bioaccumulation</u>	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.

PHILLYBOND 6 HARDENER.

Mobilité dans le sol

Mobilité Empêcher le déversement ou l'eau de ruissellement d'atteindre les tuyaux d'évacuation, les égouts et les cours d'eau.

Autres effets nocifs

Autres effets néfastes Pas disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Renseignements généraux La manipulation des déchets requiert les mêmes précautions de sécurité qui s'appliquent à la manipulation du produit.

Méthodes d'élimination Éliminer les déchets dans un centre d'élimination autorisé selon les exigences des autorités locales en matière d'élimination des déchets.

Catégorie de déchets 08 04 99

14. Informations relatives au transport

Général Aucune autre information connue.

Numéro ONU

Numéro ONU (LTMD) 2922

Numéro ONU (IMDG) 2922

Numéro ONU (OACI) 2922

Numéro ONU (DOT) 2922

Désignation officielle de transport de l'ONU

Désignation officielle de transport (LTMD) CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PHENOL, TRIETHYLENETETRAMINE)

Désignation officielle de transport (IMDG) CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PHENOL, TRIETHYLENETETRAMINE)

Désignation officielle de transport (OACI) CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PHENOL, TRIETHYLENETETRAMINE)

Désignation officielle de transport (DOT) CORROSIVE LIQUID, TOXIC, N.O.S. (PHENOL, TRIETHYLENETETRAMINE)

Classe (s) de danger relatives au transport

Classe de la LTMD 8

Risques subsidiaires de la LTMD 6.1

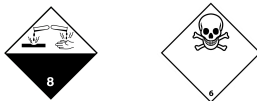
Étiquette de la LTMD 8 & 6.1

Classe de l'IMDG 8

Risques subsidiaires de l'IMDG 6.1

Classe/division de l'OACI 8

Risques subsidiaires de l'OACI 6.1

PHILLYBOND 6 HARDENER.**Étiquettes de transport****Groupe d'emballage**

Groupe d'emballage de la LTMD III

Groupe d'emballage de l'IMDG III

Groupe d'emballage de l'OACI III

Groupe d'emballage du DOT III

Dangers environnementaux

Substance dangereuse pour l'environnement/polluant marin

Non.

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Cédule des mesures d'urgence (EmS) F-A, S-B

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et au Recueil IBC Aucune information n'est requise.

15. Informations sur la réglementation**16. Autres informations**

Date de la révision 2021-09-22

Révision 11

Date d'entrée en vigueur 2019-05-29

Mentions de danger intégrales H301 Toxique en cas d'ingestion.
 H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H311 Toxique par contact cutané.
 H312 Nocif par contact cutané.
 H314 Provoque de graves brûlures de la peau et de graves lésions des yeux.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H318 Provoque de graves lésions des yeux.
 H331 Toxique par inhalation.
 H332 Nocif par inhalation.
 H341 Susceptible d'induire des anomalies génétiques.
 H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée .
 H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Les renseignements se rapportent spécifiquement au produit désigné et peuvent ne pas être valides si le produit est utilisé en combinaison avec d'autres produits ou si le produit est impliqué dans n'importe quel procédé. Ces renseignements sont, aux meilleures des connaissances et croyance de la société, exactes et fiables à la date indiquée. Toutefois, on ne prétend ément fournir une caution, garantie ou responsabilité quant à leur exactitude, leur fiabilité ou leur intégralité. Il incombe à l'utilisateur la responsabilité de s'assurer de la pertinence de ces renseignements pour ses propres besoins.